

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

**Point 13 de l'ordre du jour**

**CX/FAC 02/15  
Janvier 2002**

## **PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**

### **COMITÉ DU CODEX SUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES ET LES CONTAMINANTS**

*Trente-quatrième session*

*Rotterdam (Pays-Bas), 11-15 mars 2002*

### **APPROBATION ET/OU RÉVISION DES LIMITES MAXIMALES POUR LES CONTAMINANTS DANS LES NORMES DU CODEX**

#### ***HISTORIQUE***

1. Conformément à la Section concernant les relations entre les Comités s'occupant de produits et les Comités s'occupant de questions générales (*Manuel de procédure de la Commission du Codex Alimentarius, Onzième édition, pages 96 à 103*), "Toutes les dispositions en matière de contaminants de chaque norme Codex doivent être soumises pour examen au Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants".

2. À cette date aucune limite maximale pour les contaminants n'a été soumise pour examen depuis la trente-troisième session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants.